

La lettre du SAGE

La lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire

LE SAGE,
OUTIL DE GESTION
DE L'EAU

L'eau est l'affaire de tous!
Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) fixe des objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Vire, dans le respect des besoins de tous les acteurs.
syndicatdelavire.fr



ÉDITO

SAGE ET PLUI : MÊMES ENJEUX

Après 160 réunions, six ans de réflexion avec les élus et acteurs des 61 communes concernées, ainsi qu'une enquête publique menée en début d'année, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'agglomération saint-loise s'engage dans les dernières étapes de son élaboration.

Ce document d'urbanisme définit, pour les 15 ans à venir, les possibilités et les conditions d'utilisation, d'aménagement ou de construction de chaque parcelle du territoire. Tout comme les Contrats de territoires eau & climat présentés dans cette lettre, il doit de ce fait tenir compte des différents documents stratégiques déjà existants comme le Schéma de cohérence territoriale (Scot) mais aussi le SAGE de la Vire. Un comité bocage du PLUI a ainsi travaillé sur l'importance économique et écologique des haies et des talus ainsi que sur leur contribution à la qualité des cours d'eau.

Leur gestion durable est en effet aujourd'hui une priorité. Les 8000 kilomètres linéaires de haies que compte l'agglomération, hébergent non seulement une riche biodiversité mais favorisent aussi l'infiltration de l'eau, ce qui permet d'éviter inondations, ruissellement et érosion des sols.

Laurent Pien,
Président de la
Commission Locale de l'Eau (CLE)



DOSSIER

Qualité de l'eau et adaptation climatique, les collectivités agissent

► **Intervenir à un moment ou un endroit du cycle de l'eau, c'est agir sur l'ensemble de celui-ci.**

C'est pour cette raison que les objectifs des deux Contrats de territoires eau & climat (CTEC), signés par Saint-Lô Agglo (2021-2024, budget total 14 M€ dont 40 % engagés) et la Communauté de communes de la Vire au Noireau (2022-2024, 3,52 M€) avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, sont cohérents avec ceux du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Vire (dont l'enjeu 5 notamment consiste à aménager l'espace pour lutter contre les ruissellements). Le CTEC leur permet en effet de mener des mesures destinées à préserver l'eau et la biodiversité, et aussi à s'adapter au changement climatique.

À ce jour, les deux collectivités ont déjà mené un certain nombre de chantiers de restauration du bocage (plantations de haies sur talus notamment) et de la qualité des cours d'eau : effacement d'obstacles, diminution de pollutions ponctuelles, protection de captages d'eau

potable, amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées.

► **La haie, protectrice de l'eau**

Le technicien milieux aquatiques de la Vire au Noireau, Maxime Lamotte, explique les travaux réalisés qui témoignent de leurs effets bénéfiques sur l'ensemble du cours d'eau. « *Le relief vallonné du bocage virois et les précipitations parfois importantes font apparaître des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols dans les parcelles agricoles. Sans couvert végétal, l'eau, chargée en terre et en intrants, ruisselle jusqu'au cours d'eau.* » Treize kilomètres de haies sur talus ont été plantés pour un montant de 184 500 euros, dans les communes de Noues de Sienne et de Landelles-et-Coupigny, avec l'accord d'une trentaine d'agriculteurs et de propriétaires volontaires. « *Aménagées dans le point bas des parcelles cultivées, ces haies à rôle hydraulique retiennent l'eau plus en amont sur les versants. Ces aménagements favorisent l'infiltration et l'épuration de l'eau et retardent ainsi les étiages des cours d'eau. Des résultats sont déjà visibles car de la terre est arrivée au pied de certains talus lors de forts épisodes pluvieux.* »

Sur Saint-Lô Agglo, c'est un peu plus de 20 km de haies qui ont d'ores et déjà été restaurés et plantés. De même, l'opération « 15 000 arbres pour rénover le bocage » (cf p.2) implique chaque année de plus en plus d'habitants. ■

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES CTEC

<https://www.eau-seine-normandie.fr>
rubriques : Aides, puis Contrats de territoire « eau & climat ».

81 000 ARBRES PLANTÉS PAR LES HABITANTS !

Suite au succès des précédentes éditions, ce ne sont plus 10 000 plants d'arbres mais 15 000 que Saint-Lô Agglo, la Chambre d'agriculture, le CAUE de la Manche, la Fédération des associations de boisement de la Manche et l'association Fête du bois, proposaient à la vente sur l'agglomération au printemps 2024. « Lorsqu'en 2009, la communauté de communes de Maigny a lancé cette initiative, elle disposait de mille plants. En 2015, l'opération a été étendue à l'agglomération de Saint-Lô et le chiffre a triplé. Il n'a fait que progresser depuis face à la demande », se félicite Lili Robert, technicienne bocage à Saint-Lô Agglo. En 2023, 179 planteurs, des particuliers surtout, mais aussi des collectivités et agriculteurs, ont acheté 13 150 plants d'essences locales : aulne glutineux, châtaignier, chêne sessile, bourdaine, hêtre, charme,... « On estime que depuis 2015, plus de 81 000 arbres ont ainsi été mis en terre, soit l'équivalent de 81 kilomètres linéaires, ce qui démontre l'intérêt des habitants pour la préservation du bocage. » Le principe est simple, pour une commande de 20 à 100 plants à 1,70 € l'unité, Saint-Lô Agglo participe à hauteur d'un euro par plant. Les acheteurs de l'édition 2024 ont rendez-vous le 7 décembre à Saint-Lô pour récupérer leurs arbres et bénéficier de quelques conseils de plantation et d'entretien. Informations : www.saint-lo-agglo.fr



DOSSIER

DES ACTIONS EN AMONT ET AVAL DES COURS D'EAU

► Côté gestion de l'eau, les deux collectivités ont également progressé dans la mise en oeuvre des actions de leur CTEC.

Pour atteindre le bon état écologique de la Vire et de ses affluents - un enjeu essentiel du SAGE -, Saint-Lô Agglo est intervenue au niveau des stations d'épuration, des réseaux et de l'assainissement non collectif, de la protection et de la sécurisation de la ressource en eau potable. Elle a par ailleurs restauré - ou débuté la restauration -, depuis 2021, de 26 mares ainsi que d'une quarantaine de kilomètres de quatre affluents de la Vire.

Pour l'Intercom de la Vire au Noireau, un programme de restauration est mené depuis 2021 sur la Vire moyenne et le bassin

de la Souleuvre. En 2022 et 2023, 39 km de cours d'eau ont été concernés par le programme. Ces travaux, effectués via des conventions signées avec les riverains, consistent à restaurer les végétaux présents sur les rives (la ripisylve), à retirer des embâcles perturbateurs ou encore à aménager des abreuvoirs pour le bétail, des clôtures ainsi que des moyens de franchissement de cours d'eau (exemple : passerelle, etc.). Ces projets permettent de retrouver un équilibre entre un entretien trop prononcé de la végétation et une déprise importante des berges. Leur mauvais entretien peut en effet aggraver des phénomènes d'inondation mais aussi appauvrir - ou au contraire contribuer à une prolifération - de la faune et de la flore. ■

PAROLE D'ACTEURS

LA JACRE RETROUVE SON LIT

« Alimentée par une source qui arrivait d'un peu plus haut, la Jacre, qui traverse une de mes parcelles, ressemblait davantage à un étang qu'à un cours d'eau. Détournée de son lit naturel pour faire tourner un ancien moulin, elle débordait systématiquement », témoigne Gaylord Simon, agriculteur à Domjean. Durant l'été 2024, Saint-Lô Agglo a donc entrepris de restaurer son lit d'origine sur 950 mètres. Elle a par ailleurs créé des méandres ainsi que quatre mares pour abriter la biodiversité de la zone humide et stocker l'eau en cas de fortes précipitations. Des clôtures, passerelles et abreuvoirs ont été installés et le lit artificiel ainsi que le bief comblés. Tout comme les Prim'Holstein de l'agriculteur qui vont pouvoir y paître.

Vidéo des travaux : <https://youtu.be/bPwtlSKOuHA>



Les bénévoles, élus, techniciens viennent prêter main forte au moment de la livraison des plants en fin d'année.

Syndicat de la Vire

CONTACT

Astrid Bernard
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Tél.: 02 14 16 01 21
Courriel: astrid.bernard@saint-lo-agglo.fr
Site : syndicatdelavire.fr



Directeur de publication : Antoine Aubry. Rédaction : Lucile Vilboux / Acteur Rural, Laurent Pien. Photos : Lucile Vilboux, Intercom de la Vire au Noireau, Saint-Lô Agglo. Mise en page et Impression : HandiPrint, entreprise adaptée - 02 33 88 52 52. N° ISSN : 2012 5392.

